



PUBLIC INTEREST LAW CENTER (PILC) RAPPORT DES ACTIVITES



Octobre 2023

**PROJET D'APPUI A LA PREVENTION ET REPONSE AUX VIOLENCES
BASEES SUR LE GENRE A L'EGARD DES FEMMES, ADOLESCENTES ET
FILLES**

Province de Hadjer Lamis

TABLEAU RECAPITULATIF DE DONNEES

N°	Activité	Données novembre 2023	Données cumulées
1	EAE - Activité psychosociale	0	550
2	Formation des élèves	100	100
3	Cas VBG	01	08
4	Emission radio et spot	03	03
5	Sensibilisation ordinaire	61	240

Introduction

Conformément à la planification, quelques activités phares sont mises en œuvre parmi lesquelles la formation des élèves sur les compétences de vie courante et les violences basées sur le genre en milieu scolaire, dans des établissements secondaires de deux (02) sous-préfectures de Hadjer Lamis et ceux de Massakory, les appuis en cash aux survivantes de VBG et aux groupements de femmes. Les émissions radio interactives sont aussi réalisées avec une forte adhésion des auditeurs de la radio communautaire de Karal.

I – Activité sur espace ami d'enfants

Les activités sur l'espace ami d'enfants continuent et un jardin d'enfant communautaire pour les [3 – 4 ans] et [5 – 6 ans] a commencé ses activités sur le site. Porté par la communauté, un comité de gestion a été mis sur pied. Deux (02) monitrices ont été recrutées pour l'encadrement des enfants. De l'avis des membres de la communauté, tous adressent leur remerciement à PILC et UNICEF pour l'initiative.

II – Formation des élèves

Du 13 au 14 novembre dans la sous-préfecture de Karal, du 15 au 16 dans la sous-préfecture de Mani et enfin du 17 au 18 novembre à Massakory, 100 élèves des lycées et collèges sont formés.

L'objectif de la formation vise à installer des compétences, des connaissances de vie courante dans les domaines de la connaissance du corps, la santé de la reproduction des adolescents(es), la sexualité précoce et ses conséquences, le genre et les violences basées sur le genre en milieu scolaire ; les relations interpersonnelles.

Après avoir fixé les objectifs de la formation et les attentes recueillies, la séance a commencé à travers les sujets ci-dessous :

1. La puberté

La puberté c'est le début de l'apparition des caractères sexuels secondaires liés à la sécrétion des hormones. Néanmoins il peut arriver que certaines filles commencent leur puberté à 8ans et d'autres filles à partir de 14ans. Les garçons commencent à changer habituellement à partir de 10 à 12ans. Dès que les garçons et les filles atteignent la puberté, ils peuvent se reproduire c'est-à-dire faire un bébé.

2 L'adolescence

L'adolescence, c'est la période comprise entre l'âge de 10 à 19ans. C'est la phase de maturation des organes génitaux et de bouleversement psychologique et comportemental.

Exemple : irritabilité, susceptibilité, solitude, contemplation, et inquiétude par rapport aux changements du corps, curiosité et surtout la découverte du sexe opposé. L'adolescent (e) développe des affinités, des liens d'amitié, etc. revendique un pouvoir, conteste des valeurs établies et à tendance aux défis.

- Les caractéristiques de l'adolescent (e)
 - Garçons : poil, barbe, voix rogue, virilité, changement de comportement etc.
 - Filles : règles, seins, poil, élargissement des bassins etc.

La formatrice a expliqué par la suite que le processus suivra son cours pour les conduire à l'âge adulte. La puberté et l'adolescence sont un moment de perturbation, de changement et cela peut conduire un jeune à la perte s'ils ne sont pas bien gérés.

Elle demande aux jeunes d'être vigilants car à l'âge de puberté tous les organes sont prêts à se reproduire. Des exemples précis ont permis aux participants de mieux comprendre la situation. La formatrice a signalé ensuite que la puberté et l'adolescence sont deux passages naturels dans la vie de chaque enfant.

Après quelques minutes d'échanges, de clarification sur certaines questions, la formatrice a mis l'accent sur la détermination du sexe de l'enfant car cette question fait trop de polémique dans les foyers. Selon la formatrice on accuse très souvent les femmes de faire que des garçons ou des filles mais la détermination du sexe de l'enfant vient du mari car c'est lui qui produit les chromosomes X Y tandis que la femme ne produit que des chromosomes XX. Elle a demandé aux jeunes d'arrêter de faire des problèmes ou d'accuser les femmes car cela ne vient d'elles.

➤ **Les rapports sexuels précoces et ses conséquences**

Les rapports sexuels sont dits précoces lorsqu'ils surviennent avant l'âge de 18ans car la maturité physique et psychologique n'est pas atteinte. Les conséquences sont nombreuses à savoir : Les grossesses précoces ou non désirés, les IST/VIH/SIDA

Mme Adoum a longuement expliqué les conséquences des rapports sexuels précoces avec des exemples précis. Elle a conseillé aux jeunes d'opter pour l'abstinence et cela a fait l'objet de discussions

➤ **L'abstinence**

Ne pas avoir des relations sexuelles de quelques formes que ce soient :

- L'abstinence est le choix sain le plus approprié pour la jeunesse ;
- L'abstinence est à 100% efficace pour la grossesse et les IST/VIH/SIDA
- L'abstinence est un bon moyen pour les jeunes par ce qu'ils ne sont pas physiquement, psychologiquement ou économiquement prêts à assumer les conséquences d'une sexualité précoce
- L'abstinence permet aux jeunes de se concentrer sur leurs études
- L'abstinence est une recommandation religieuse et obéit aux valeurs de la communauté.

Au cours des échanges, un élève a demandé si on peut coucher avec sa femme quand elle a terme d'une grossesse, Mme a répondu que c'est torturé la femme, il faut la laisser se reposer pour mieux préparer le travail. Un autre a demandé qu'est ce qui provoque les fausses couches et comment y éviter ? Plusieurs causes peuvent déterminer ces phénomènes comme les infections, les IST mal soigné, le non suivi de la grossesse etc. c'est ainsi qu'elle a conseillé aux jeunes d'amener leurs femmes aux visites prénatales et faire des suivis.

➤ **Le genre**

Le genre concerne toutes les couches (hommes, femmes, filles et garçons). L'homme et la femme sont égaux devant la loi et on a la même chance dans la vie. Le concept genre permet de comprendre les rapports entre hommes et femmes d'une société donnée. Les attitudes et les comportements de genres sont donc appris et peuvent aussi être modifiés.

Sur cette définition, la formatrice a expliqué aux jeunes que le concept genre donne la même chance aux garçons qu'aux filles. Les filles ont les mêmes droits que les garçons, le droit d'aller à l'école, le droit de suivre leurs rêves, le droit d'avoir des visions et ambitions, bref elles ont la même égalité de chance, c'est pourquoi, tous ceux qui sont dans cette salle doivent encourager les filles à suivre leurs rêves.

➤ **La violence**

La violence liée au genre est "tout acte qui entraîne ou susceptible d'entraîner des souffrances ou préjudices physiques, sexuels ou psychologique chez quelqu'un basé sur les stéréotypes et rôles de genre préétabli"

➤ **Le sexe**

Le sexe renseigne sur la différence morphologique entre l'homme et la femme. Seule la femme possède les organes et les hormones dans son corps qui leur permettent d'avoir des règles, être enceinte, d'enfanter et d'allaiter. Seul l'homme a des organes et les hormones qui produisent du sperme qui rend les femmes enceintes. Ces différences sont l'œuvre de Dieu et on ne peut pas les changer.

➤ **Les relations interpersonnelles**

Cet aspect a fait l'objet de discussion ; Mme la formatrice a demandé aux jeunes de lutter contre la violence et de cultiver la paix en milieu scolaire. Elle a souligné qu'il y a trop d'harcèlement sexuel et de violence en milieu scolaire du côté des filles que des garçons mais du côté des filles c'est plus élevé. Une participante a demandé comment dénoncer un harcèlement ou qui on peut en parler ? Mme Adoum a conseillé à la fille de parler aux responsables de son établissement ou en parler à ses parents mais si parler aux deux premiers est compliqué, en parler à une personne de confiance.

C'est sur ces conseils que la formation a pris fin, la formatrice a saisi l'occasion pour remercier les participants pour la participation, elle leur demande de mettre en pratique toutes les leçons apprises et de partager avec ces connaissances avec les autres.

Quelques élèves ont exprimé leurs reconnaissances

1. **AICHA HOUDA ABDALLAH MAHAMAT** « Durant les deux jours j'ai appris beaucoup de choses, sur l'éducation des enfants, le vivre ensemble, gestion de foyer, des choses sur le mariage et comment éviter les maladies. Je remercie beaucoup ceux qui ont organisé cette formation et particulièrement la formatrice pour toutes les connaissances acquises »
2. **LIABE ROSE** « Lors de cette formation j'ai appris et retenu beaucoup de choses par exemple comment gérer le foyer, comment s'exprimer avec les amis, comment éviter les problèmes, comment éviter les violences en milieu scolaire etc. je remercie notre formatrice qui nous a appris beaucoup de choses et je l'encourage à continuer à apprendre à nos cadets »
3. **Abderamane CHEKOU** « J'ai appris que les violences en milieu scolaire et dans la société ne sont pas bonnes et je sais comment éviter les problèmes. J'ai aussi appris que les études sont bonnes et c'est pourquoi je compte continuer avec mes études. Concernant l'aspect de la sexualité c'est un tabou mais maintenant je peux en discuter avec les autres après cette formation car c'est très bien d'apprendre ces choses. Je remercie PILC et UNICEF qui nous ont donné cette formation donc je les remercie beaucoup.

4. **ARABIE RAMAT ABDOULAYE** « Pendant les deux jours, Dieu merci on a reçu beaucoup de chose sur le respect entre filles et garçons, sur le mariage des enfants. Il faut qu'on les laisse avoir 18ans avant de les marier sinon avant cet âge il y aura des conséquences lors de l'accouchement donc pour éviter les complications à l'accouchement il faut attendre à l'âge de 18ans. Aussi ai-je appris des choses sur la propriété, le harcèlement sexuel dans ce cas il faut chercher à régler à l'école. Je remercie beaucoup Mme Adoum pour tout ce qu'elle nous ont donnés ».

Ont pris part les lycées et collèges suivants :

Localité	Etablissement
Massakory	Lycée Moderne
	Lycée Technique commercial
	CEG
Mani	Lycée
Karal	Lycée
	College bilingue

En termes de statistique :

KARAL	
F	18
G	17
TOTAL	35

MANI	
F	18
G	17
TOTAL	35

MASSAKORY	
F	18
G	12
TOTAL	30

III – Emission radio

La réalisation des produits medias (émissions radio, spot, ...) font partie des activités à mettre en œuvre. Ainsi pour le mois, une table ronde sur le thème « **La négligence, l'exploitation et les abus sur les enfants** », une émission interactive sur « *La responsabilité des parents dans la protection des enfants* » et un spot en arabe sur le mariage d'enfants et ses conséquences ont été réalisés. Les échanges faits avec les auditeurs sont tres pertinents et tous ont reconnu la défaillance de la famille dans la protection, l'éducation des enfants. Pour l'éveil des consciences, les auditeurs ont souhaité la réalisation de telles émissions.

IV- Appui en cash aux survivantes et groupements feminins

Pour le relèvement socioéconomique des survivantes et l'autonomisation des femmes de groupements en vue de mettre en œuvre des activités génératrices de revenus (AGR), les unes et les autres ont reçu des espèces par Tigocash.

A total 35 survivantes ont reçu chacune la somme de 40 000 FCFA et 10 groupements chacun la somme de 75 000 FCFA. 10 autres groupements du côté de Massakory recevront leur part le début du mois de décembre de même que les appuis en équipements. Chacune d'elle a remercié PILC et le partenaire UNICEF du geste manifesté à leur endroit.

V - Cas VBG

Il s'agit du viol d'une petite fille d'environ 10 ans habitant à Massakory. Les faits remontent il y'a de cela une année alors que la petite vivait avec sa maman dans la région de Mongo lorsqu'elle avait été violée par un militaire. Au moment des faits, le bourreau a été arrêté puis relâché et affecté dans une autre localité. Entre temps la maman de la survivante faisait des va-et-vient qui n'ont abouti nulle part. C'était lors de la formation des élèves du 17 au 18 à Massakory que nous étions informés du cas et avons procédé à l'écoute afin de monter un dossier et de relancer l'affaire. Ce qui est aussi préoccupant est qu'après une année des faits, la survivante âgée de 10 ans continue à avoir de saignements vaginaux si elle fait des efforts physiques. Aspect qui nécessite l'intervention d'un gynécologue et les dispositions sont entrain d'être prise pour la prise en charge médicale.

VI – Sensibilisation ordinaire

61 personnes sont sensibilisées sur les violences, le mariage d'enfants/forcé et ses conséquences, l'importance de l'acte de naissance, la protection des enfants. Elles sont reparties dans le tableau suivant :

Hommes	5
Femmes	56
Enfants	0
Total	61

Source : Données de terrain novembre 2023

VII - Réunion mensuelle de lutte contre la VBG

La rencontre de ce mois a pour objectif d'échanger et de se partager les expériences sur la lutte contre les VBG d'une part et d'autre part faire des propositions de stratégies de lutte.

La séance a été présidée par monsieur AHMAT WALIA, travailleur social, il a fait le rappelle de la réunion du mois passé. Il a fait ressortir les grands axes comme témoignage du changement des comportements des jeunes de Mani, la prise de conscience des parents sur la scolarisation des enfants etc.

Ensuite la parole est accordée aux participants. C'est ainsi que Mr ABDOURAHIM Mahamat de RECOPET a fait un témoignage comme quoi RECOPET a ciblé les enfants qui ne vont pas à l'école et ils ont sensibilisé les parents. Ces derniers ont pris conscience et ont inscrit leurs progénitures à l'école et c'est un grand progrès à leur niveau. Toutefois il a demandé comment faire pour occuper ses enfants pendant ce temps de grève car ils risquent de repartir en brousse.

Monsieur Ahmat a conseillé à Abdourahim de continuer à sensibiliser les parents d'envoyer les enfants à l'école coranique, ils seront occupés et n'aurons pas de temps à s'amuser.

Monsieur Saleh dit qu'il a fait un constat que les élèves n'entrent pas en classe et s'il les demande ils disent que c'est par manque ou absence des enseignants dans ce cas PILC ne pourrait-il pas intervenir auprès de ces enseignants ?

Mr Mechet Abadam de répondre que ce n'est pas de la responsabilité du PILC mais de l'administration scolaire et aux autorités locales de ramener ces enseignants récalcitrants à l'ordre et aussi c'est de la responsabilité de l'association des parents d'élèves 'APE'.

Mme Amina a répliqué que les APE ne font pas leur travail, il n'assiste pas à des réunions etc. par contre l'Association des Mères d'Elèves (AME) construit chaque année un hangar et paie deux enseignants.

Mr Saleh de savoir si les dossiers qui sont arrivés à la justice de paix avance ? Et les coupables sont-ils condamnés ? La Gestionnaire de Cas a répondu que les dossiers avancent et que les affaires qui doivent être transféré à la justice y sont orientées et les victimes sont satisfaites des décisions prises. M. MAKA de poursuivre que ce n'est pas toutes les affaires qui sont orienté vers la justice mais PILC donne aussi des conseils allant dans le sens de réconcilier les deux parties s'ils sont de même avis.

M Mechet demande à son tour au cas où il y a un viol sur mineur et que les deux familles décident de régler ça à l'amiable est ce que PILC peut intervenir ? Le chargé de projet a répondu que le PILC peut intervenir au cas où la victime n'est pas satisfaite de ce règlement amiable et vient vers le PILC. Mechet de continuer pour dire que le règlement à l'amiable détruit beaucoup de chose et empêche certaines victimes d'entrer dans leurs droits, donc en cas de règlement amiable il faut que les deux parties soient d'accord et sur les mêmes longueurs d'ondes.

Ahmat a donné un exemple le concernant directement lors de son accident, les deux familles ont réglé le problème à l'amiable sans prendre en compte son avis. Les frais hospitaliers de deux ans, sans compté le traumatisme et la prothèse qu'il doit changer chaque deux ans à 75 000 F et au nom de règlement amiable, la justice n'a pas été rendue.

Tous les participants ont compris l'importance de la réunion mensuelle et la prochaine est prévue pour le mois suivant.

Conclusion :

De tout ce qui précède, notons que le projet fait toujours des avancées. En enseignant les élèves sur des connaissances de vie courante dans les domaines de la connaissance du corps, la santé de la reproduction des adolescents(es), la sexualité précoce et ses conséquences, le genre et les violences basées sur le genre en milieu scolaire, les relations interpersonnelles, l'organisation de la formation sur les compétences de vie courante a répondu à cet impératif. De même l'appui en cash aux survivantes et groupements féminins a été un plus pour celles-ci surtout vivant dans un environnement touché par la pauvreté, la violence basée sur le genre qui ne favorise pas leur épanouissement socio-économique.

Cap est mis sur le mois de décembre pour la finalisation de certaines activités.

QUELQUES IMAGES

Vue des élèves en formation sur les compétences de vie courante & VBG dans le milieu scolaire





Réalisation d'une émission radio



Une vue des participants(es) à la réunion mensuelle de lutte contre les VBG



